

Fermeture temporaire de la plage des Cantons

Magog, le 10 août 2024 – La Ville de Magog est dans l’obligation de fermer la plage des Cantons, car l’analyse des prélèvements démontre une mauvaise qualité de l’eau de baignade (cote D - polluée). Toutes les activités de baignade sont suspendues jusqu’à nouvel ordre.

Les activités de la Fête de l’eau, organisée par la Corporation des événements de Magog, sont maintenues, à l’exception de celles reliées à la baignade. La population est invitée à se rendre sur la page Facebook de l’organisme pour consulter la programmation révisée : facebook.com/LaCorpoMagog

Une communication sera émise dès que les résultats permettront une réouverture de la plage.

Pour se rafraîchir, les citoyens et les visiteurs se rendre à la plage de l’Ouest qui est ouverte tous les jours, de 11 h à 18 h.

En tout temps, il est possible de consulter les conditions d’ouverture des plages sur le site Internet de la municipalité : ville.magog.qc.ca/plages

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

